

UNDT/2009/019, Balestrieri

Décisions du TANU ou du TCNU

Undt a jugé que la demande était à recevoir ratione tempis et ratione materiae. UNDT a soutenu qu'il ne pouvait pas être déclaré que la décision de non-renouvellement était un exercice inapproprié de la discrétion. UNDT a jugé que les éléments de preuve ont montré que la nomination du demandeur n'était pas renouvelée car il n'y avait pas de financement supplémentaire disponible. UNDT a jugé qu'il n'y avait aucune preuve à l'appui de l'affirmation du demandeur selon laquelle la décision de prolonger son contrat en janvier 2008 en utilisant des fonds conjoints du programme d'assistance technique intégrés, alors qu'elle travaillait sur d'autres projets, a été réalisée afin de préparer le terrain pour sa séparation. UNDT a jugé que la requérante n'avait pas d'espérance légitime de renouveler son contrat. UNDT a jugé que le demandeur n'avait pas soumis de plainte officielle de harcèlement, donc la direction du Centre du commerce international (ITC) ne devait pas divulguer l'issue de l'enquête préliminaire à elle. UNDT a jugé que l'intimé n'avait pas été contraint de divulguer l'issue de l'enquête au demandeur parce qu'elle n'a jamais soumis une plainte écrite de harcèlement. UNDT a jugé qu'il n'y avait aucune preuve qui a montré que la requérante aurait pu être privée de son droit de déposer une plainte officielle indépendamment de l'enquête préliminaire menée par la direction de l'ITC. Undt a rejeté l'application.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante a contesté la décision de ne pas renouveler sa nomination temporaire.

Principe(s) Juridique(s)

Les nominations à durée déterminée ne portent aucune espérance, légale ou autre, de renouvellement ou de conversion, quelle que soit la durée de service.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Balestrieri

Entité

CCI

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2009/009

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

16 Sep 2009

Duty Judge

Juge Laker

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)

Nomination pour une durée déterminée

Engagement temporaire

Enquêtes

Non-renouvellement

Absence d'espoir de renouvellement

Droit Applicable

Instructions Administratives

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 204.3

Jugements Connexes

2010-UNAT-041